


 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>  <p>académie Rouen</p> <p>ECOLE ELEMENTAIRE ARC EN CIEL</p> <p>Téléphone 09 67 19 57 19</p> <p>0271535x@ac-rouen.fr</p> <p>Adresse 2/4 Le Clos d'Enneval 27120 Ménilles</p>  <p>http://www.ia27.ac-rouen.fr/</p>  <p>académie Rouen</p> <p>direction des services départementaux à l'éducation nationale Eure</p>	<p>Procès-Verbal du conseil d'école n°3 du 16 juin 2020 à 17h30</p> <p><u>ORDRE DU JOUR :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation de la nouvelle commission des écoles 2. L'organisation de l'école pendant le confinement puis selon les 2 phases du 18 mai et du 2 juin 3. La coopérative scolaire 4. Les prévisions pour la rentrée 2020 5. Les travaux en cours 6. Les questions diverses
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Présents :

Municipalité M. Didier COURTAT , maire de Ménilles; M. MORISOT, 1er adjoint chargé des affaires scolaires et du budget, Mme HAMZA CHERIF , adjointe au maire ; Mme LE RAY conseillère municipale ; Mme BERNARDI conseillère municipale, M. JARDIN conseiller municipal

Équipe enseignante : Mme Anne-Frédérique PIROUX enseignante en MS/GS ; Mme Laurence VIEUGUE, enseignante en PS/GS ; Mme Véronique GOUGEROT, enseignante en GS/CE1; Mme Laurence BENOIST enseignante en CE1/CE2 ; Mme Dominique HIRSCHMULLER enseignante en CE2/CM2 ; Mme Elodie LETOURNEL enseignante en CM1/CM2.

Parents d'élèves : Mme LENOBLE, Mme GOUET, Mme MORTE CRETTE, Mme PEYRAUD, Mme DAMBOURNET, Mme FOUCAULT, M. MASSONET, Mme RASSCHAERT, Mme SALNIKOV.

Excusés : M. A CORTES, Inspecteur Départementale de l'Éducation Nationale de Évreux 2 , Mme L. BRICOUT directrice, Mme MURGUET enseignante de PS, Mme CHANU enseignante de CM1/CM2, Mme I. DIDIER enseignante en CP, M. L.MATTIO remplaçant de madame BRICOUT , Mme A. SAUGER remplaçante de madame MURGUET, Mme SALIGNY enseignante complétant madame Letournel, M.GEAIFFRAI et Mme MORIN RPE , Mme DUQUESNE conseillère municipale.

La séance est ouverte à 17h35, chacun est remercié d'être présent à ce troisième Conseil d'Ecole.

Madame Peyraud Séverine, se propose comme secrétaire de séance.

L'ordre du jour est annoncé.

INTRODUCTION

Madame Bricout étant en arrêt de travail depuis le 11 mai ce sont mesdames Letournel, Hirschmuller et Piroux qui assurent actuellement la direction.

La réouverture de l'école selon le protocole sanitaire initial a été préparée par madame Bricout et l'équipe pédagogique, M. Rochette et son équipe ainsi que les membres du nouveau conseil. Les RPE ont aussi été conviés aux réunions d'organisation portant sur la mise en place de ce protocole. Cette organisation a été validée par notre IEN et nos CPC sont venus sur place.

Ensuite, les réorganisations successives sont faites en conseil des maitres exceptionnel.

Un point hebdomadaire est maintenu entre la mairie et l'école pour des petits ajustements.

Sont salués :

- les collègues aujourd'hui présentes pour leur courage, leur coopération et leur flexibilité dans cette épreuve que nous traversons ensemble;
- les équipes municipales anciennes et actuelles pour leur disponibilité et leur coopération;
- le personnel municipal qui travaille longuement et durement à la cantine et à l'entretien des locaux;
- le soutien des AESH qui nous aident au quotidien au-delà de leur mission initiale d'accompagnement d'élèves, avec beaucoup de bonne volonté et de bonne humeur.
- les parents pour leur coopération dans l'enseignement à distance.

1. PRESENTATION DE LA COMMISSION DES ECOLES DE LE NOUVELLE MUNICIPALITE

D'abord, une présentation des responsables de l'équipe municipale présents au conseil d'école.

Monsieur le Maire Mr Courtat est élu maire depuis le 23 mai. Il a pris la parole, expliquant que cette période d'adaptation se déroule bien et que cela va continuer dans ce sens pour les prochaines semaines.

Monsieur Morisot, chargé des affaires scolaires a lui aussi pris la parole pour se présenter et expliquer que le sondage pour la cantine et la garderie sera renouvelé. Il demande que les parents soient d'une grande rigueur. Même si les parents ne sont pas intéressés pour y mettre leurs enfants, ils doivent néanmoins prendre acte de ce sondage en marquant état néant. Ce sondage est valable suite au Covid-19, et reviendra à la normale en dehors de cette période. Les repas n'étant pas faits sur place, ils doivent être commandés au nombre exact d'élèves présents à la cantine. De nombreuses erreurs ont fait beaucoup de gaspillage et la mairie a perdu de l'argent.

Les commissions budgétaires et subventions auront lieu d'ici quelques semaines. 6 personnes sont présentes par commission.

2. ORGANISATION DE L'ÉCOLE PENDANT LE CONFINEMENT

PUIS LORS DES PHASES DES 18 MAI ET 2 JUIN

a. Confinement le 18 mars:

- Le confinement a été soudain, nous n'avons donc pas pu anticiper le matériel ni la communication.

Dès le lundi, l'équipe s'est réunie pour convenir d'une organisation et d'une communication commune. Il a été retenu que chaque enseignante d'élémentaire procèderait à 1 envoi PDF par jour sur l'adresse mail des familles. En maternelle, les envois étaient à la journée ou à la semaine.
- Chaque enseignante a régulièrement échangé avec les élèves et leur famille. Différents types de documents et plusieurs outils numériques ont été testés : padlet, classe virtuelle, quizlet, documents audio, visio, défis...
- Les échanges se sont avérés riches et réguliers pour la plupart, malgré les aléas des connexions et les horaires parfois décalés. Les enseignants (mais probablement aussi les familles) ont du se former dans l'urgence à certains outils et faire preuve de créativité pour imaginer un nouvel enseignement. Cela a aussi nécessité un effort d'explicitation des méthodes et des consignes pour que les parents puissent s'emparer de la tâche des professeurs. Ce fût une période de travail très intense.
- Un Service d'Accueil Minimum a été mis en place dans l'école pour les enfants scolarisés à Ménilles. Accueil des enfants de personnels prioritaires avec quelques enseignantes volontaires et particulièrement madame SAUGER (souvent volontaire car elle n'avait pas de classe à distance). Le personnel municipal était également mobilisé pour les temps de pause méridienne et de garderie.
- Pendant cette période, madame Cachel maître E du RASED, a maintenu un lien avec les élèves en difficulté en fonction des demandes des enseignants. Cela a concerné 7 élèves de cycle 2 (certains plus ou moins réguliers). Son travail s'est fait par mail puis par téléphone pour 2 élèves. Elle a travaillé avec les élèves mais aussi avec leurs parents dont les difficultés étaient pour l'essentiel la mise au travail et la planification. Actuellement, 1 élève reste non scolarisé mais l'échange est maintenu.
- Suite à ce confinement, tous les événements et sorties scolaires ont été annulés : sortie de fin d'année, les journées sportives, visite des fermes, défi mathématique des « mathématinées », venue des intervenants sciences et développement durable, venue du professeur d'allemand, sortie pêche, cross, permis internet, rencontre handisport... Les événements organisés par l'association de parents d'élèves (loto, salon du livre, kermesse...) ont aussi dû être annulés. Pour le loto, une date sera fixée après la rentrée des classes, car l'association s'était beaucoup investie pour celui du mois de mars et de nombreux lots sont déjà acquis.
- La liaison CM2 / 6^e est également annulée, c'est-à-dire la visite du collège pour la journée et les rencontres sportives inter écoles. Une demande de visite virtuelle a été adressée au collège pour compenser, nous attendons un retour. Les dossiers d'inscription ont été remis aux élèves qui fréquentent l'école, les autres sont venus les chercher lundi et mardi derniers. Ils sont à remettre au collège le 20 juin.

- Les enseignantes ont travaillé en partenariat avec le collège pour le profil de chaque élève et ont fait des propositions des répartitions des classes. Mais suivant la disposition des classes, ce n'est qu'une proposition, ce sont les enseignants du collège qui constituent les classes.

b. La reprise du 18 mai:

Cette période a nécessité de nombreuses planifications et réorganisations de la part de tous les partenaires concernés.

Au vu du protocole sanitaire imposé, nous avons dû réorganiser l'école, tant d'un point de vue matériel qu'humain.

Sur un plan humain:

- 4 groupes classes ont été accueillis : GS CP CM2 + 1 groupe « mixte » avec enfants prioritaires (parents travaillant dans le médical, la défense et l'enseignement), ce qui représentait environ 15 élèves en maternelle et 39 en élémentaire. Ce dispositif rassemblant les élèves par niveau, a rassuré et conforté les élèves.
- Quelques angoisses se sont faites ressentir au retour du 18 mai, mais vite évaporées dans la journée : les enfants se sont sentis rapidement à l'aise, bien encadrés et rassurés dans le groupe.
- Les groupes ont été repérés par des couleurs différentes pour éviter le brassage des élèves tout au long de la journée.
- Dans l'école, tous les adultes portent des masques.
- Lors de cette phase, les professeurs des écoles ont été présents environ 5 ½ journée par semaine pour assurer cet accueil des 4 groupes. Plusieurs enseignantes intervenaient donc dans chaque groupe.
- En même temps, les enseignantes ont continué d'assumer leur travail à distance, de manière à assurer la continuité pédagogique pour tous et maintenir le lien avec les familles restées à distance. Seules quelques familles n'ont donné que peu de nouvelles et n'ont envoyé que peu de travaux d'élèves.
- Le personnel municipal a dû s'adapter et multiplier ses tâches pour gérer l'accueil des élèves aux entrées (étiquetage, lavage des mains, appel), aux sorties de classe (récupération des élèves pour la cantine et garderie), et il fallait échelonner la récréation, pour désinfecter les toilettes tout au long de la journée.
- Pour réorganiser le temps du midi, le grand espace du réfectoire est utilisé pour maintenir le respect du non brassage des élèves. La municipalité a mis en place une organisation de plateau repas individuel (Convivio) sur commande, en fonction des inscriptions préalables.
- De même, les groupes de garderie ont été encadrés par petits effectifs dans le réfectoire. Ils ont pu s'habituer au respect du protocole sanitaire imposé.
- Les AESH se sont investies volontairement pour aider les enseignantes à gérer les accueils et les lavages de mains, en plus d'accompagner les élèves en difficulté accueillis qui n'étaient pas forcément les enfants habituels. Les plannings étaient bien chargés.
- Finalement, ce démarrage progressif a permis de mettre en confiance les élèves, les enseignants, le personnel et les familles.

Sur un plan matériel :

- Les entrées ont été multipliées pour permettre l'échelonnement des arrivées des élèves selon des

horaires définis pour chaque groupe.

- Les classes ont été réaménagées : 15 tables (**4m2**) installées par classe en primaire et 10 en maternelle. Les meubles de rangements ont été bâchés, le matériel collectif supprimé ou mis à disposition individuellement.
- Des marquages au sol ont été effectués pour matérialiser les distanciations à respecter dans les couloirs de l'école ainsi que du fléchage pour la circulation, pour éviter le brassage et surtout le fait de se croiser.
- Les récréations étaient aussi échelonnées afin qu'un seul groupe dispose de la cour.
- Les toilettes ont été modifiées: un toilette et lavabo disponibles sur 2 pour permettre la gestion des flux des élèves.
- Une salle d'isolement a été installée et aménagée pour accueillir les enfants présentant des symptômes. Elle est dotée de masques pour enfants, d'un thermomètre, de gel hydro alcoolique et d'un matelas. Elle n'a pas servi pour le Covid-19.
- Une poubelle à masques a été mise à disposition dans le hall de l'école.

Ce fût une période lourde en organisation, mais finalement confortable pour les élèves (car d'être moins en classe était plaisant), et aussi bien pour le personnel enseignant que municipal.

c. La reprise du 2 juin:

- Les élèves de la GS au CM2 ont retrouvé le chemin de l'école à raison de 15 élèves maximum en élémentaire et de 10 élèves en maternelle.
- 8 enseignantes étant présentes, nous avons donc constitué 6 groupes en élémentaire (avec toujours le code couleur) et 2 groupes en maternelle.
- Les élèves de primaire ont retrouvé leur maitresse habituelle, sauf les élèves de madame Chanu qui est uniquement en enseignement à distance. C'est madame Sauger qui est en classe avec les élèves de madame Chanu. Les élèves de maternelle, eux, sont accueillis par mesdames Piroux et Vieugé.
- Les élèves « prioritaires » sont accueillis tous les jours. Ils sont 52 environ.

D'autres élèves ont été définis prioritaires (en difficulté, handicapé, monoparentale...); le corps enseignant s'est réuni pour apprécier ces critères.

- Les élèves dont les familles en ont fait la demande sont accueillis à temps partiel (entre ¼ temps et 1/2 temps).
- Entre 74 à 80 élèves sont accueillis chaque jour. Les effectifs ont évolué chaque jour, ce qui a demandé une réelle flexibilité à l'équipe enseignante et au personnel.
- Environ 95 familles sont actuellement concernées.
- L'équipe a travaillé à regrouper les fratries sur les mêmes journées d'accueil. Elle s'est adaptée au fur et à mesure aux besoins et demandes des familles.
- L'école a proposé un règlement spécifique à signer par les familles pour les engager dans ce nouveau fonctionnement.

- La cour de récréation est coupée en 2 pour que 2 classes puissent sortir en même temps.
- Bien que l'Académie ait précisé que ce n'était pas obligatoire, les enseignants de cycle 2 et de cycle 3 ont choisi de maintenir un enseignement à distance. La charge de travail est donc importante. Les élèves qui sont en classe exécutent le même programme que celui envoyé quotidiennement par mail.
- Une constatation a été faite en accueillant à nouveau les élèves : la plupart des enfants a très bien suivi l'enseignement à distance, malgré le confinement. Certains élèves reviennent même avec un bon niveau. Les enseignantes sont plutôt rassurées.
- Un remerciement aussi est dédié aux les parents qui se sont pleinement investis pendant cette période.
- Nous continuons de transmettre les demandes d'attestation à l'IEN. Nous recevons régulièrement des demandes pour de fausses attestations.
- Des « stages de réussite » sont proposés cet été par l'Éducation Nationale. Ils auront lieu du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet 2020 et du lundi 24 août au vendredi 28 août 2020. Ils concernent les élèves de CM1 et CM2 présentant des difficultés ou des retards importants dans les apprentissages. Ils traiteront de l'enseignement en mathématiques et en français sous forme de projet individualisé. Ils se dérouleront en petit groupe, soit dans l'école de votre enfant soit dans une autre école proche.
- L'équipe est en attente du nouveau protocole sanitaire pour la prochaine phase du 22 juin. Les parents d'élèves et des conseillers acceptent de venir aider au ré emménagement de l'école dans le week-end.

3. LA COOPERATIVE SCOLAIRE

- La coopérative scolaire est elle aussi en suspens. Les dépenses sont nulles mais les bénéfices aussi.

Au 19 mai, il reste 7 512 €.

Pour les sorties scolaires, nous sommes en contact avec les organismes qui doivent nous rembourser ou nous adresser un avoir. Les frais engagés pour les sorties de fin d'année seront reportés, ceci dit, les sommes ne sont pas très importantes (265 € et 117 €)

Ce que les classes n'ont pas dépensé sera reversé sur la coopérative. Les comptes pourront être clos en septembre avant d'être adressés à l'OCCE.

- Nous attendons de connaître le budget municipal pour les fournitures scolaires. Ce budget n'est pas versé sur le compte de la coopérative scolaire, les dépenses sont facturées directement à la mairie. Il est géré par monsieur Morisot à la mairie et à l'école par madame Vieugué. Il concerne le matériel scolaire et pédagogique, les fournitures de direction et le matériel mutualisé.
- Le budget municipal et les subventions seront retardés et révisés. Le budget sera bientôt étudié.
- Le budget/ élève dépasse les 40 euros.

4. LES PREVISIONS POUR LA RENTREE 2020

Il y a actuellement 228 élèves répartis sur 9 classes.

CYCLE 1 : 84 CYCLE 2: 86 CYCLE 3 : 58

- 26 élèves de CM2 partent au collège, 22 vont à Pacy.

- Pour le moment, nous savons que pour la rentrée 2020/2021, il y aura 203 élèves répartis sur 9 classes.

Les effectifs pour l'an prochain, actuellement, sont :

PS 5 MS 25 GS 21 CP 35 CE1 24 CE2 25 CM1 37 CM2 31

Quelques inscriptions sont en cours. Il peut encore y avoir des arrivées et des départs. Peu d'enfants sont inscrits pour la première section de maternelle. Toujours pas de structure d'accueil spécifique pour ceux moins de 3 ans.

Dès la semaine prochaine, nous étudions en équipe les répartitions possibles.

- L'équipe enseignante sera en partie renouvelée puisque mesdames Bricout, Didier et Chanu partent.

- Les listes des classes seront probablement affichées à la veille de la rentrée.

- Le kit écolier a été envoyé aux parents par les enseignantes fin mars. Il sera affiché pendant l'été.

- Aucune visite pour les futurs élèves de petite section n'est envisagée pour le moment. Actuellement, les inscriptions se font par les outils numériques.

- La rentrée sera échelonnée pour les CP et les petites sections.

5. LES PROJETS 2020/2021 :

- Nous sommes sans nouvelle du projet « Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité » auquel nous avons répondu en déposant un dossier pour pouvoir bénéficier d'un Espace Numérique de Travail.

- De même, nous attendons encore un retour suite au dépôt d'une candidature « Jumelage/résidence d'artiste » pour l'année scolaire 2020/2021. L'école accueillerait une comédienne autour du thème : « Arts du spectacle vivant » : le théâtre, la prise de parole, l'écriture et la mise en jeu. Pour le moment, aucune communication pour l'acceptation de ce projet.

- Projet en coopération du Lycée Dumezil de Vernon (pour 2 ans), et avec la filière « Accompagnement soin et service à la personne » entre la moyenne section et la première pour se finaliser avec la grande section et la terminale (évidemment sous la tutelle des adultes). L'inspecteur est très enthousiaste, il reste à définir le financement, le nombre de familles...

- Au niveau du conseil municipal, : l'équipe souhaiterait créer du jumelage entre une ville européenne et Ménilles et impliquer les écoles. Mme Bernardi a le projet d'un conseil municipal d'enfants, elle sollicitera aussi l'école.

6. LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE

La responsable des travaux madame Hamza Chérif a pris la parole à propos des travaux d'agrandissement de de l'école.

La 1^{ère} phase est terminée. Il reste à finaliser avec un peu de peinture, des prises...En maternelle, il y a du retard. Pendant la période de confinement, les entreprises n'ont pas travaillé. Depuis la reprise, certaines entreprises ont des difficultés et des soucis pour le réapprovisionnement des matériaux.

Tout doit être terminé pour le 30 juillet, afin que les travaux soient livrés en août et que les commissions de sécurité vérifient et valident, sinon l'école ne pourra ouvrir le 1^{er} septembre. L'équipe municipale maintient un contact étroit et régulier pour que les travaux avancent vite.

7. QUESTIONS DIVERSES

Questions diverses qui seront préalablement adressées à l'école	
1.	Connaît-on la nouvelle directrice / directeur pour l'année prochaine puisque Mme BRICOUT était « en intérim » ?
Le poste de direction étant vacant, des collègues volontaires ont pu postuler sur ce poste entre le 14 et le 25 mai. Dans notre académie, les résultats à ce « mouvement » seront publiés le lundi 6 juillet.	
2.	Comment est vécue la nouvelle organisation due au COVID 19 par les enfants / enseignants / agents de la mairie ?
Cette question appelle des réponses subjectives et variées. Nous ne répondrons donc pas davantage. Néanmoins, le bilan est assez positif.	
3.	Il était convenu que le distanciel serait maintenu pour les élèves ne retournant pas à l'école, ce n'est pas le cas pour les CP. Pouvons-nous l'imposer aux remplaçants ? (Depuis, réception des devoirs pour les CP par <u>Mr MATTIO</u> les jeudis et vendredis)
Officiellement, lorsque les enseignants sont entièrement en présentiel, l'enseignement à distance n'a plus de caractère obligatoire. L'équipe de Ménilles a souhaité poursuivre le plus longtemps possible dans un souci de continuité pédagogique et de maintien du lien avec les élèves et leurs familles. Cela demande beaucoup de travail mais fonctionne bien. Cette question est en partie caduque puisque depuis que nous avons récupéré les adresses mail des familles, monsieur MATTIO, remplaçant de madame Bricout, effectue des envois les jeudis et vendredis. Le remplacement de madame Didier ne se faisant qu'au coup par coup et par des enseignants différents, nous ne pouvons pas garantir le maintien des envois les lundis et mardis. Mais des sites recommandés restent accessibles et sont très bien faits.	
4.	Les fournitures scolaires pour la rentrée prochaine : lien internet comme cette année ?
A réception des mails par les enseignantes fin mars/début avril pour Kit écolier, les listes des fournitures pour la rentrée 2020-2021 ont été transmises aux familles.	
5.	Augmentation des prix de la garderie et cantine ?
Le budget n'a pas encore été voté.	

6.	Pour la rentrée 2020-2021, les animateurs de la pause méridienne seront-ils conservés ?
Le sujet n'a pas été débattu, comme c'est une conclusion positive, cela serait dommage d'arrêter, mais c'est tout de même une question budgétaire.	
7.	Est-ce que les enfants pourront tous se revoir avant la fin de l'année et de même pourront-ils dire au revoir à leurs maîtresses ?
La réponse à cette question semble pouvoir changer à chaque heure. La priorité absolue reste le respect du protocole sanitaire même si nous savons l'importance des liens sociaux. Dès que possible, nous accueillerons tous les élèves.	
8.	Comment va se passer la rentrée prochaine (répartition des enfants dans les classes, protocole sanitaire, ...) ?
Les inscriptions sont en cours. Les effectifs viennent d'être présentés. L'équipe enseignante se réunit la semaine prochaine avec les collègues titulaires. Il y aura bien 9 classes et des classes à double niveau. Des changements d'effectifs pourront aussi nous amener à réviser nos choix en fin d'été. Les listes d'élèves par classe seront probablement, comme à notre habitude, affichées la dernière semaine d'août. Nous rappelons que ces répartitions restent des choix pédagogiques qui appartiennent donc à l'équipe.	
9- Une dernière question supplémentaire a été posée : apparemment les toilettes seraient fermées à 17h30, comment cela se fait ?	
A vérifier, mais ils devraient être ouverts.	

CONCLUSION

La rentrée pour les élèves est fixée au mardi 1^{er} septembre 2020.

Le procès-verbal est rédigé par la secrétaire de séance.

Il sera affiché à l'entrée de l'école, envoyé aux parents qui ont donné leur adresse mail et consultable en ligne sur le site de la Mairie de Ménilles : www.menilles.fr - rubrique « écoles ».

La séance est levée à : 19h30.